

Montréal, le 20 septembre 2018

Aux membres du Comité action et suivi
Coalition Main rouge
Par courriel : Philippe.Crevier@csn.qc.ca

Mesdames, Messieurs

Au nom du chef du Parti Québécois et député de Rosemont, M. Jean-François Lisée, je donne suite à votre lettre du 21 août dernier.

Améliorer la progressivité de l'impôt et revoir les dépenses fiscales des particuliers

Au Parti Québécois, nous avons pris l'engagement de ne pas diminuer ni augmenter le fardeau fiscal des Québécois. Nous avons pris cette décision pour deux raisons : premièrement, parce que nous savons que nous avons besoin de tous nos moyens pour donner des services de qualité. Puis, parce que les défis que nous avons aujourd'hui n'iront pas en diminuant. Qu'il soit question des inondations, des changements climatiques, du vieillissement de la population ou du nombre d'élèves en difficulté, nous savons que la situation n'ira pas en s'améliorant.

Par ailleurs, il est difficile d'augmenter le fardeau fiscal puisque le contexte nord-américain dans lequel nous évoluons est de plus en plus compétitif sur le plan de la fiscalité. Les États-Unis, sous la nouvelle gouvernance du président Trump, ont grandement diminué le fardeau fiscal des plus riches et des entreprises. Ceci dit, ces solutions méritent tout de même d'être étudiées plus en profondeur, notamment quant à l'impact qu'elles pourraient avoir dans ce nouveau contexte nord-américain.

Rétablir un équilibre entre la fiscalité des particuliers et celle des entreprises

Le Parti Québécois va hausser la taxe compensatoire sur les institutions financières (de 4,2 % à 6 %). De plus, nous allons augmenter les redevances sur l'eau, cet or bleu qui ne doit pas être gaspillé; nous proposons donc un taux 14 fois plus élevé que celui qui a cours actuellement, afin d'aller chercher 40 M\$ supplémentaires chaque année.

Lutter contre la fraude et la mauvaise gestion des fonds publics

Au Parti Québécois, nous allons instaurer une taxe sur les profits détournés par les multinationales. De plus, comme nous le répétons depuis près d'un an, nous allons appliquer la TVQ aux biens tangibles achetés par le biais du commerce électronique. Finalement, nous n'allons pas appliquer les conventions signées par le fédéral avec des juridictions fiscalement complaisantes, qu'on nomme souvent des paradis fiscaux.

Mesures diverses

Nous allons réduire le surtraitement et le surdiagnostic. Finalement, nous allons donner la priorité à l'utilisation de logiciels libres, afin de réduire les coûts en informatique et de soutenir les programmeurs d'ici.

1200, av. Papineau,
bureau 150,
Montréal (Québec)
H2K 4R5

Téléphone : 514 526-0020
Sans frais : 1 800 363-9531
Télécopieur : 514 526-0272

pq.org

Autres solutions fiscales potentielles à l'étude

Au Parti Québécois, nous n'avons pas l'intention de nous relancer dans les PPP; nous ne voulons pas répéter les erreurs libérales. De plus, nous voulons limiter les salaires des hauts dirigeants. Pour ceux du public, la limite, ce sera le salaire du premier ministre. Pour le secteur privé, nous allons instaurer une taxe sur les très hauts salaires afin de limiter les disparités de richesse.

Droits sociaux

Nous avons fait le tour du Québec et ce que nous avons constaté, ces dernières années, c'est à quel point ces droits sociaux ont reculé au Québec à la suite des mesures d'austérité. Nous proposons plusieurs mesures et des actions très concrètes pour renforcer ces droits; elles se trouvent dans le rapport de notre tournée « Solidarité en action » (<https://pq.org/solidarite-en-action/>).

De plus, nous avons inscrit à notre cadre financier un montant spécifique pour éviter les coupes, telles qu'elles sont identifiées à la page B.27 du rapport préélectoral. Nous prévoyons des investissements en santé, en éducation et dans tous les autres domaines afin d'éviter des compressions, donc d'assurer la reconduction des programmes.

Quelles mesures comptez-vous mettre en œuvre pour améliorer les conditions de travail du personnel et favoriser l'attraction et la rétention du personnel ?

La situation est urgente; c'est pourquoi nous allons débloquer dès notre arrivée un fonds d'urgence de 10 M\$, pour donner du souffle au personnel épuisé de la santé. De plus, d'ici 4 ans, le réinvestissement pour le personnel va atteindre 150 M\$ par année.

Quelles mesures comptez-vous mettre en œuvre pour contrer la tarification et la privatisation des services publics ?

Au Parti Québécois, nous sommes contre la privatisation des services publics. Nous avons la volonté d'aider les services publics plutôt que d'encourager le privé. Cette volonté politique va enfin permettre un réinvestissement dans les services publics et leur valorisation.

Quelles mesures comptez-vous mettre en œuvre pour favoriser une gestion démocratique et décentralisée des services publics ?

Au Parti Québécois, nous savons que les meilleures personnes pour prendre les décisions sont celles qui seront directement touchées. C'est pourquoi nous croyons que le mieux, c'est que les décisions qui concernent le Québec ne se prennent pas à Ottawa. Cette même logique s'applique ici : le développement régional ne doit pas passer par Québec. Nous devons cesser de mettre sous la tutelle de Québec les décisions qui concernent les régions. C'est pourquoi nous allons transférer, progressivement et à long terme, des ministères en région. Ce que nous voulons, c'est inclure les citoyens et les élus des régions dans la prise des décisions qui les concernent.

Dernières questions

En réponse à toutes ces questions, nous proposons plusieurs mesures très concrètes dans notre rapport de tournée « Solidarité en action » (<https://pq.org/solidarite-en-action/>).

Qu'il soit question de santé, de services sociaux, d'égalité des chances, de la hausse du salaire minimum, du soutien aux groupes communautaires ou de l'amélioration de l'offre de logements sociaux, les mesures présentées dans ce rapport, ainsi que plusieurs autres qui ont été annoncées depuis le début de la campagne (notamment le crédit solidarité de 350 \$ pour les aînés à faible revenu), permettent d'assurer une égalité des chances et de lutter contre la pauvreté. Par exemple, avec le crédit solidarité, les aînés les plus vulnérables recevront un chèque de 350 \$ qui leur permettra de se procurer des prothèses visuelles ou auditives, ou simplement de profiter un peu plus de la vie.

Il en va de même pour les mesures concernant les groupes communautaires. Nous prévoyons hausser le financement récurrent à la mission de 200 M\$ à l'intérieur d'un premier mandat, afin d'assurer un financement stable et prévisible pour les organismes. Voici un extrait de notre rapport concernant les groupes communautaires et leurs conditions de travail :

Nous estimons qu'il faut augmenter le financement à la mission des organismes afin d'assurer leur autonomie et de leur permettre de consacrer leur temps et leur énergie à faire ce qu'ils font le mieux : s'occuper des plus vulnérables de notre société. C'est pourquoi nous proposons de rehausser le financement à la mission des organismes d'action communautaire autonome de 200 M\$ à l'intérieur d'un premier mandat. Ce financement sera pluriannuel, plus stable, et indexé annuellement pour l'ensemble des organismes d'action communautaire autonome. Nous allons aussi revoir le mécanisme d'indexation afin que celui-ci reflète réellement l'augmentation des dépenses des organismes. Finalement, nous allons permettre aux organismes communautaires de consolider leur mission en diminuant leurs coûts de fonctionnement. Nous mettrons en place un programme d'acquisition et de rénovation d'immeubles à vocation collective qui permettra aux organismes communautaires de consacrer plus de ressources à l'aide directe aux gens. Nous nous engageons aussi à améliorer les conditions de travail dans le milieu communautaire et une mutuelle de prévention en santé et sécurité du travail au bénéfice des organismes communautaires. Finalement, nous allons contribuer au financement d'une campagne de formation et de promotion en région pour le Régime de retraite des groupes communautaires et de femmes, afin que plus de travailleuses et de travailleurs puissent s'en prévaloir.

Pour plus d'information sur les engagements du Parti Québécois, nous vous invitons à consulter notre plateforme à l'adresse <https://pq.org/plateforme>.

Le 1^{er} octobre prochain, les Québécois seront appelés à choisir la voie que le Québec prendra pour les prochaines années. Le Parti Québécois propose des solutions réfléchies et rigoureuses.

Fini le gaspillage.
Des écoles en santé.
Du temps pour les familles.
Des services en région.
De la dignité pour nos aînés.
Et un vrai pays.

Sérieusement.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.


Marie-Christine Fillion
Directrice du contenu